

Assainissement Non Collectif

Garantir la salubrité publique
Préserver les ressources en eau



DEMANDE DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT SUITE
A LA **Vente** D'UN IMMEUBLE SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA
LOMAGNE TARN-ET-GARONNAISE

(Immeuble non desservi par un réseau d'assainissement collectif)

Nom, Prénom du (des) propriétaire (s) actuel(s) :

.....
.....

Adresse:

.....
.....



(Obligatoire) :

.....



(Obligatoire) :

.....

Adresse de l'immeuble voué à la vente :

.....
.....

Référence cadastrale:

.....
.....

Je vous serai obligé de bien vouloir délivrer un diagnostic pour l'assainissement individuel de l'immeuble ci-dessus référencé. Je me suis assuré que l'assainissement de cet immeuble n'a pas fait l'objet, depuis moins de 3 ans, d'un contrôle de bon fonctionnement ou d'un contrôle de réalisation (en neuf ou en réhabilitation). Auquel cas ce diagnostic n'est pas nécessaire.

Veuillez joindre un plan de situation ainsi que le plan cadastral localisant l'immeuble à contrôler.



La somme de 164€ TTC est à verser par chèque bancaire établi à l'ordre du Trésor Public et à envoyer à la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise (413, Rue d'Esparsac - 82500 Beaumont-de-Lomagne).

Dès réception du règlement, nous vous transmettrons le compte rendu de visite.

Fait à.....
Le.....

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé » :

CONTACT : contact@cc-lomagne82.fr

Document à retourner à la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise



Document à jour et tarif en vigueur au 24 Février 2023



Services techniques
05 63 65 34 26